

DÉCHETS VÉGÉTAUX



Les bons gestes au service de
L'ENVIRONNEMENT

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets végétaux s'inscrit dans une politique de réduction des déchets et de **protection de l'environnement**.

Les déchets végétaux concernent :

- la taille des haies ou des arbustes,
- la tonte des pelouses et les mauvaises herbes,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage (*dont le diamètre est inférieur à 5 mm*),
- les tiges, fleurs et plantes fanées.



La collecte s'effectue en **porte à porte**, d'**avril à novembre** :

- le **lundi** à Bailleval (**rues du Paradis, Jean Moulin, Rochefoucauld, cavée de Etalons**), Liancourt, Mogneville (**rues de l'Église, de l'Ordibée, du Chemin vert**), Rosoy et Verderonne,
- le **mardi** à Cauffry et Rantigny,
- le **mercredi** à Laigneville et Mogneville,
- le **jeudi** à Bailleval, Labruyère, Monchy-Saint-Eloi.

Les branches dépassant du bac ne seront pas collectées. Pour les branchages de moins de 10 cm de diamètre, mettez les en **fagots** de maximum 1m de long ficelés.

Les fagots (au nombre de **5 maximum**) doivent être déposés à **côté** du bac. Vous pouvez sortir **10 fagots maximum** si vous ne sortez pas votre bac.

Tout autre déchet (autre que ceux cités) **est rigoureusement interdit** dans le bac marron.

En cas de **contenu trop lourd ou inadapté**, la Vallée dorée se réserve le **droit de ne pas collecter votre bac végétaux**.

N'oubliez pas que les bacs sont manipulés et soulevés par nos rippeurs !

Pensez à **nettoyez** régulièrement votre bac.

Pensez à **faciliter la circulation de nos camions** de collecte en veillant à respecter les règles de stationnement de votre rue.

Disposez toujours la poignée de votre conteneur **face à la route !**

Les déchets doivent être déposés **à l'intérieur du bac marron** mis à disposition par la Vallée dorée. Ce bac sera sorti **sur le trottoir**, la veille du jour de la collecte.



Utilisez uniquement le bac fourni par la Vallée dorée. Les autres contenants ne seront pas collectés.

Vous déménagez ? Merci de laisser le bac sur place.

Bac détérioré, égaré?...

Contactez le :

SVP COLLECTE : 03 44 73 84 02

Reportez-vous à votre calendrier de collecte annuel, disponible sur notre site Internet (rubrique déchets) afin de connaître les jours de ramassage.

Jours fériés collectés sauf le 1er mai.



ET LE COMPOSTAGE ?



Composter... c'est un geste simple pour réduire le volume des déchets

- le compostage permet de réduire la quantité de déchets produits,
- de maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets,
- de produire un engrais naturel «fait maison» et de qualité.



Quels déchets peut-on composter ?

Fleurs et tiges fanées,
Tontes de gazon,
Feuilles mortes, branchages (*petite taille*).

Mais aussi les épluchures de fruits et de légumes, le pain rassis, les filtres et le marc de café, les coquilles d'œufs concassées, les mouchoirs en papier, l'essuie-tout...

3 règles d'or pour réussir votre compost :

- Diversifier les apports (*déchets verts-humides + déchets bruns-secs*),
- Mélanger pour aérer le compost,
- Maintenir une humidité ambiante.

Des déchets à ne pas composter ?

Les restes de viande et de poisson, les os et les noyaux, les sauces, graisses et huiles, les litières d'animaux de compagnie, les couches-culottes, les mégots... ne doivent pas être compostés.

Un doute, une question, un renseignement ?

SVP COLLECTE : 03 44 73 84 02

Composteurs disponibles sur demande au tarif de 20€

www.ccl-valleedoree.fr